



## Le forfait Vérifiance Intégral

Le contrat Vérifiance Intégral est un contrat proposé aux magasins de type « petits commerces » qui souhaitent continuer à accepter les chèques tout en maîtrisant le risque d'impayé.

Les commerçants bénéficient d'un forfait trimestriel de 34,25€ HT facturés d'avance par prélèvement automatique comprenant :

- L'abonnement à Vérifiance pour le trimestre à échoir (soit 5€ HT/trimestre)
- 240 consultations Vérifiance à utiliser dans le trimestre (soit 0,122€ HT/consultation).

Chaque consultation Vérifiance effectuée au-delà du forfait est facturée 0,122€ HT.